



Le jeudi 24 septembre 2020 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 18 septembre 2020 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, M. Eric DESREUMAUX, Mme Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, M. Xavier BASSELET, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Bernard CAUDAL, Mme Annie HUS, Mme Dorothee GENASI, M. Martin LEPOUTRE, Mmes Marie-Andrée SION, Nathalie HERBAUX, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, MM. John EVLARD, Yves PAUL, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. Antoine DHALLUIN, Pierre DELZENNE, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESSENS, M. André HIBON, Mme Hélène ROBERT

Absent excusé (ayant donné pouvoir) : M. Dominique FRETE (à Mme Laura NAESSENS)

N° 20-3-11

Administration Générale

Désignation d'un conseiller municipal
en charge des questions de défense
et de sécurité civile

Rapport de M. le Maire

La Préfecture demande aux communes de désigner au sein de leur conseil la fonction de conseiller municipal en charge des questions de défense et de sécurité civile.

Celui-ci est l'interlocuteur privilégié pour la défense. Il bénéficiera d'informations régulières et pourra trouver conseil auprès du bureau de défense civile de la Préfecture et des conseillers de défense auprès du Préfet.

Il sera le partenaire privilégié du SIRACED PC chargé entre autres missions de gérer les crises de quelque nature que ce soit et d'impulser la sensibilisation ainsi que l'information de la population.

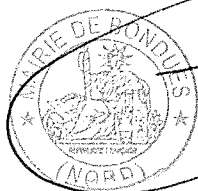
Ceci étant exposé, je vous propose de désigner pour remplir cette fonction M. Xavier BASSELET, Adjoint au Maire.

- Présents : 32
- Pouvoir : 1
- Votants : 33
- Exprimés : 33
- Majorité absolue : 17

A obtenu :

- M. Xavier BASSELET, Adjoint au Maire 33 voix

Travaux préparatoires
Commission 1 du 2 septembre 2020



Certifié conforme
Le Maire